



REVENDICATIF PRÉCAUTION UNSA Police

COVID-19

Suite à la réunion présidée par Laurent NUNEZ secrétaire d'état, Jérôme SALOMON Directeur général de la santé en présence de Frédéric VEAUX DGPN, l'UNSA Police dénonce l'impossibilité pour l'état de doter les policiers de masques quotidiennement...

Principe de
précaution 1

VEHICULES

Patrouille en véhicule

L'UNSA Police demande que le nombre de policiers dans les véhicules de patrouille soit limité:

- à **DEUX POLICIERS** en Véhicule léger.
- à **TROIS OU QUATRE POLICIERS** au maximum en VR et fourgon.

IMPORTANT:

- **PORT DES MOYENS DE PROTECTION** lors de toute interpellation et de transport d'un individu dans un véhicule de police.
- le transport doit se faire dans des véhicules dédiés, équipés en conséquence et **désinfectés après chaque intervention.**

Ces mesures sont indispensables et un minimum au respect de règles barrières...

L'UNSA Police à votre côté dans les mesures de précaution !

**UNSA Police,
Autonome et indépendant**

